

Note d'intention / Groupe de travail national « Déontologie »

Dans un mouvement comme La Cimade, en lien avec près de 100 000 personnes étrangères chaque année, les enjeux de déontologie sont fondamentaux. Ils doivent, régulièrement, induire une réflexion permettant de définir ou de rappeler un certain nombre de repères/règles communs, à même d'encadrer et donner du sens à nos pratiques de terrain auprès des personnes étrangères.

Parce que cette réflexion globale sur la déontologie de nos pratiques n'a pas été renouvelée depuis longtemps, parce que nous faisons le constat qu'un certain nombre de ces repères et règles sont insuffisamment partagés car insuffisamment formalisés et déterminés collectivement, nous avons décidé d'engager, en 2018, une démarche de travail sur cette question.

Cette démarche, qui concerne toutes les dimensions liées aux relations entre intervenant·e·s Cimade et personnes étrangères, et aux modes d'accompagnement développés au sein de La Cimade, entend s'organiser, sur la période 2018-2019, comme suit :

- *Un temps pour l'élaboration.* Un groupe de travail composé de personnes issues de différents secteurs de La Cimade¹ aura la charge en 2018 de cerner les sujets de déontologie prioritaires, les réponses existantes et celles à apporter.
- *Un temps pour le partage et la validation.* Les travaux de ce groupe seront partagés et soumis à l'approbation des instances nationales au fur et à mesure de leur avancée et/ou à leur issue fin 2018.
- *Un temps pour l'appropriation.* Compte tenu de l'importance des enjeux, le travail d'information et d'appropriation de l'ensemble des repères déontologiques qui ressortiront de cette réflexion collective donnera lieu, fin 2018 et en 2019, à un accompagnement renforcé du mouvement (document cadre, supports divers, rencontres nationales, interventions en région...).

Résultat attendu à échéance d'un an : doter La Cimade d'un ensemble de repères communs, formalisés et s'imposant à tous et toutes, sur les principaux sujets de déontologie en lien avec nos pratiques d'accompagnement des personnes étrangères.

Fonctionnement du groupe de travail

- Le groupe de travail s'appuiera sur d'autres services ou groupes déjà constitués pour traiter certains sujets identifiés (ex : rétention, prison, groupe de travail sur la collaboration avec les avocats, groupe de travail sur les MIE, groupe de travail sur le contrôle des lieux d'hébergement...). Il pourra associer également, en fonction de ses ordres du jour, d'autres personnes au regard de leurs connaissances ou expériences spécifiques. Il aura toutefois la charge, in fine, de relier et mettre en cohérence l'ensemble des réflexions menées.
- Plusieurs séances de travail (probablement 4 ou 5) sont envisagées en 2018 pour cerner les sujets prioritaires, les travailler pour apporter des propositions de réponses adaptées, et convenir des modalités de diffusion et d'appropriation par le mouvement.
- L'avancée des travaux sera partagée, au fur et à mesure, avec l'équipe Interpôles, les DNR et bureaux régionaux, le conseil national.
- Le groupe est composé de responsables des pôles thématiques nationaux, de deux DNR, d'une CPR, d'un conseiller national, de membres de l'équipe de direction, et de membres bénévoles des régions particulièrement concernés et/ou mobilisés sur les questions déontologiques.
- Le pilotage et l'animation de la démarche de travail sont assurés par le secrétaire général en liaison étroite avec la directrice des pôles thématiques nationaux et la directrice de la vie associative.

15 février 2018

Jean-Claude Mas, secrétaire général

¹ Composition du groupe : Violaine Husson (pôle Droits et Protections), Lise Faron (pôle Droits et Protections), Sarah Belaisch (Direction Interpôles), Yasmine Benfaïd (DRH), Yamina Vierge (Direction VA), Gaston Debard (Conseil national et région NP), David Rohi (pôle Enfermement-Expulsion), Emmanuelle Deffontaine (Groupe psy), Guillaume Marsallon (DNR région CO), Vanessa Bernard (CPR région BPL), Marc Duranton (pôle Enfermement-Expulsion), Anaëlle Vandermeersch (DNR région FCB), Mathilde Dubesset (région AURA), Rémy Weill (région AURA), Jean-Claude Mas (SG).